



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LELMANT

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION VOTE PAR CORRESPONDANCE

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Sylvie Dionne, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou de maire
Poste de conseillère ou de conseiller siège 1
Poste de conseillère ou de conseiller siège 2
Poste de conseillère ou de conseiller siège 3
Poste de conseillère ou de conseiller siège 4
Poste de conseillère ou de conseiller siège 5
Poste de conseillère ou de conseiller siège 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection, ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h

ATTENTION!

Le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le mercredi 20 octobre 2025, à 13 h.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 3 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025, à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Micheline Lavoie.
6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Micheline Lavoie.
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Présidente d'élection

12, avenue des Érables
Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0
418 852-2801, poste 202

Secrétaire d'élection

12, avenue des Érables
Saint-Gabriel-Lalemant (Québec) G0L 3E0
418 852-2801, poste 201

Donné à St-Gabriel-Lalemant, le 17 septembre 2025



Sylvie Dionne
Présidente d'élection